

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Normandie dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie  
6 bis, rue Saint-Nicolas  
14000 Caen  
02 31 91 15 77  
normandie@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



## COMMUNE D'AIZIER

Mairie  
65 route des Chaumières  
27550 Aizier  
06 27 82 29 48  
foliot.christophe@orange.fr

FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

**l'église Saint-Pierre  
d'Aizier**

Eure

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'église Saint-Pierre a été édifiée à l'époque romane durant la seconde moitié du XI<sup>ème</sup> siècle puis agrandie au XVI<sup>ème</sup> siècle et modifiée au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle s'élève en contrebas du village d'Aizier, non loin d'un port antique en bordure de Seine. L'église est constituée d'une nef à vaisseau unique, d'une travée surmontée d'un clocher maçonné et d'un chœur en abside semi-circulaire. L'ensemble est bâti en pierre de taille calcaire, employée en appaillage de petite, moyenne et grande taille, selon l'époque de construction et les contraintes de mise en oeuvre. L'intérieur est dépouillé et seules quelques sculptures et pierre et en bois ornent la nef.

L'église se situe dans le parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande sur la route touristique des chaumières. Installée en bord de Seine depuis l'époque gallo-romaine, comme en témoigne la présence d'un port antique, la bourgade d'Aizier s'inscrit dans cet espace culturel et architectural riche, propre à la Normandie et à son histoire mouvementée.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Si aucun problème structurel n'affecte l'église, il est nécessaire de restaurer ses maçonneries intérieures et extérieures. Celle-ci souffrent de différentes pathologies relativement classiques, témoins du passage des années et des désordres liés à l'emploi du ciment lors des restaurations de la fin du siècle dernier.

La commune d'Aizier s'engage donc pour un programme de restauration ambitieux mais aussi très onéreux. La Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Département de l'Eure devraient financer une partie des travaux mais le reste à charge de la commune est encore très important.

La commune fait donc appel à votre générosité pour la première phase de travaux qui se chiffre à 355 000 € HT.

Montant des travaux	355 957 € HT
Objectif de collecte	18 000 €
Début des travaux	Septembre 2019

Crédit photos © Fondation du patrimoine



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre d'Aizier

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/1190](http://www.fondation-patrimoine.org/1190)  
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
l'église Saint-Pierre d'Aizier

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre